

Questions au Feuilleton

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre que les questions énumérées par le secrétaire parlementaire soient transformées d'office en ordres de dépôt de documents et que ceux-ci soient déposés de la façon prescrite par le secrétaire parlementaire?

Des voix: D'accord.

M. Reid: Je demande, monsieur l'Orateur, que les autres questions restent au Feuilleton.

[Texte]

LE VOYAGE DU PREMIER MINISTRE À LA JAMAÏQUE

Question n° 1226—**M. Cossitt:**

1. a) Dans quel avion du gouvernement, le Premier ministre et les membres de sa famille ont-ils effectué, aux frais des contribuables, le

- d) (i) le 29 décembre— Départ Ottawa — 11:15 — Arrêt à Nassau pour faire le plein
— Arrivée Jamaïque—18:15 — Arrêt à Kingston
(ii) le 12 jan. 1975— Départ Jamaïque—12:25 — Arrêt à Freeport
— Arrivée Ottawa—17:30 pour faire le plein
- e) 5000 gallons de carburant à \$.58 le gallon.

f) Nom	Titre	Traitement
G. McAninch	Pilote	\$26,274 à \$28,185
P. Laliberté	Pilote	\$17,617 à \$20,384
A. Hodgins	Mécanicien de bord	\$6.31 de l'heure
D. Fraser	Commissaire de bord	\$6.16 de l'heure

g) Liste des passagers

Ottawa—Jamaïque

Le très honorable P. E. Trudeau
M^{me} P. E. Trudeau
M. Justin Trudeau
M. Sacha Trudeau
M^{lle} D. Lavergne
M. B. Moss, inspecteur

Jamaïque—Ottawa

Le très honorable P. E. Trudeau
M^{me} P. E. Trudeau
M. Justin Trudeau
M. Sacha Trudeau
M^{lle} D. Lavergne
M. B. Moss, inspecteur
M^{lle} T. Virgo
L'honorable J. Turner
M^{me} J. Turner

2. Non.

LA HAUSSE DES TARIFS DE LOCATION DE TERRAINS LE LONG DU CANAL RIDEAU

Question n° 1248—**M. Cossitt:**

1. Pour quelles raisons le gouvernement a-t-il haussé parfois jusqu'à 800 p. 100 les tarifs de location de terrain pour les propriétaires de chalets situés sur les terres du gouvernement le long du canal Rideau?

2. Quels sont le nom et le titre du haut fonctionnaire qui a pris la décision finale à cet égard?

3. En prenant comme exemple le permis de location 60048 où l'on a exigé une augmentation de 800 p. 100 pour un bail de cinq ans, a) quels sont les nom, titre et adresse des évaluateurs qui ont étudié la situation ayant justifié (i) une telle augmentation (ii) le loyer fixé il y a cinq ans, b) quels éléments nouveaux ont permis au gouvernement d'affirmer que la valeur foncière a augmenté de 800 p. 100 dans cette région de 1969 à 1970?

[M. Reid.]

voyage aller-retour à la Jamaïque au cours de leurs récentes vacances en décembre et janvier, b) quel est le coût horaire du vol de cet avion, y compris le combustible, l'équipage, etc, c) quelle a été la durée du vol, d) quelles ont été (i) la date et l'heure de départ, du Canada vers la Jamaïque (ii) la date et l'heure de retour au Canada, e) quelle a été la consommation de carburant pour l'ensemble du voyage et le coût du gallon, f) quels sont le nom, le titre et le traitement de tous les membres de l'équipage en cause, g) quelle est la liste complète des passagers qui correspond aux vols effectués?

2. Des dépenses ont-elles été assumées par le contribuable en sus des frais de transport et, dans l'affirmative, quels en sont les détails et le montant dans chaque cas?

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé): Le ministère des Transports et le cabinet du premier ministre m'informent comme suit: 1. a) Le JetStar, CF-ETN du ministère des Transports. b) \$550 l'heure. c) 9 heures 45 minutes (9:45)—sans tenir compte des arrêts pour faire le plein.

4. Dans quelle mesure les augmentations considérables de loyer par le gouvernement cadrent-elles avec la lutte contre l'inflation?

5. Le ministre étudiera-t-il personnellement cette question afin de veiller à ce que seules des augmentations raisonnables de loyer le long du canal Rideau soient imposées?

Mme Iona Campagnolo (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. Pendant longtemps, le tarif de location pratiqué n'a pas reflété la véritable valeur courante des terrains le long du canal, de sorte que de nombreux particuliers en étaient usfruitiers en retour d'un loyer presque nul. A la suite du rapport Glassco, le gouvernement a institué un programme de révision des loyers afin d'établir des taux plus réalistes. Même si, en pourcentage, les augmentations semblent peut-être élevées par rapport aux sommes symboliques versées auparavant, les loyers exigés aujourd'hui sont encore raisonnables au regard des taux qui ont cours dans le secteur privé comme dans le cas des autres niveaux de gouvernement.